



COMPTE RENDU

Réunion du 27 mai 2015

Comité de suivi de la réforme des rythmes éducatifs

Présents :

Dominique Colombel, Maire adjointe à la vie scolaire et périscolaire
Anne Olivier, Directrice enseignement enfance, jeunesse et sport
Arnaud Wauquier, Directeur général adjoint pôle éducation
Alain Bouhours, Inspecteur de l'éducation nationale
Directeurs d'établissements scolaires
Claire Van Campo, présidente de l'API
Jérôme de Lavenne, président de la FCPE Sud
Antoine Robert, président de la FCPE Nord
Charlotte Ganichaud, vice-présidente de l'AIBCN

Ordre du jour :

- Reconstitution du Projet Educatif Territorial
- Organisation 2015 – 2016 et modalités d'inscriptions
- Les modules d'activités (modalités d'inscriptions, organisation, contenus, partenariats avec associations, ...)
- Calendrier et communication avec les familles
- Points divers

Reconduction du Projet Educatif Territorial

➤ Analyse sur les rythmes

Pour les APE

Ras par rapport à dernière réunion du 1^{er} avril.

Pour les directeurs d'établissements

Moins de concentration et d'attention, agitation de la part des enfants.

Voir M Bouhours pour récapitulatif du questionnaire transmis aux directeurs / enseignants en fin de compte rendu.

Pour la Ville

Mise en place des TAP dans le cadre du projet éducatif suite aux problèmes rencontrés et à l'analyse des copils.

L'organisation de la journée scolaire n'est pas modifiée pour l'année prochaine.

L'alternance jours études et jours de modules reste la même à la rentrée prochaine.

Cependant les CE 2 participeront aux activités avec CM 1 et les CM2 – modification des effectifs.

Concernant le temps de collectivité trop important - surtout chez les maternelles - et les difficultés à faire des activités extrascolaires : possibilité sera faite aux familles de faire sortir leurs enfants à 16h30 (cf. dernière réunion).

Problèmes d'espace dans certaines écoles ?

Concernant le cumul des activités : une nouvelle organisation permettra aux familles de s'organiser différemment

Forum de juin : les familles pourront élaborer le calendrier des activités extrascolaires avec possibilité d'ajustement jusqu'à la rentrée.

L'emploi du temps scolaire sera fourni aux élèves à la rentrée.

Les préinscriptions sur les modules seront proposées aux enfants – les changements seront autorisés jusqu'à fin septembre

Place des associations : appel fait aux associations sportives de la ville avec demande de souhait de participer aux TAP ou non (avec paiement des intervenants par des associations)

Demande d'élaboration de projet et descriptif de leurs projets : échecs, tir à l'arc et trampoline seront proposés l'année prochaine

La ville souhaite une répartition équitable des TAP sur l'ensemble des écoles.

➤ **Rappel sur les problèmes soulevés**

Annualités des modules
Inscriptions en début d'année
Communication faite aux parents
Choix non respectés
Contenu différent du descriptif
Formation du personnel

➤ **Point sur le projet éducatif et territorial**

Il a été mis en place l'année dernière pour un an.

Idee : le proposer de nouveau sur l'année prochaine

Il est demandé aux intervenants de relire et de revenir d'ici mi-juin vers la Mairie, avec questions et remarques pour la réunion de juillet. Demande de retours suite aux conseils d'école au sujet de la liaison cm2 et 6e

Organisation 2015-2016 et modalités d'inscription

Evaluations en cours des modules à trois niveaux :

- Au niveau de l'intervenant sur le contenu de l'activité et la manière de conduire ladite activité
- Au niveau des enfants à l'aide de questionnaires pour évaluer leur ressenti et évoquer les souhaits pour l'année prochaines. Les directeurs de centres ont travaillé sur des thématiques et ont dû construire des projets d'activités
- Au niveau des secteurs – sur les modules proposés sur le quartier nord pour étudier les possibilités de regroupements

En termes d'intervenants on reste sur la même configuration que l'année dernière avec des activités sportives sur toutes les écoles (contraintes d'organisation sur st Exupéry).

Mise en place de formations des animateurs depuis début mai – travail sur le contenu des activités proposées.

Finalisation du planning en cours. 1 animateur pour 15 enfants ou 1 animateur pour 18 enfants en fonction des locaux disponibles et des activités.

Estimation des effectifs avec la nouvelle sortie.

Répartition des animateurs – réorganisation. La plupart des titulaires doivent travailler au moins un soir par semaine avec les maternelles (vs vacataires).

Maternelles : vigilance sur la communication du projet d'animation – communication auprès des parents.

Annualité des modules :

Répartition sur une demie année (soit 15 séances par semestre : 27 sept - 15 jan et 1er février – 17 juin) – soit 4 activités par enfant sauf le théâtre qui reste sur l'année entière (ainsi que la médiathèque) – tous les modules sont choisis au début d'année.

Réajustements possibles.

- 15 au 19 juin : présentation des modules aux enfants qui pourront échanger avec les intervenants. Les enfants pourront ainsi émettre un souhait de suite sur une fiche. A la fin de la semaine sera remise à titre indicatif une fiche similaire à celle de l'année dernière. Seront comparés les souhaits des enfants à la fin de la semaine et les souhaits donnés par les parents. Présentation également pour les grandes sections qui vont passer en CP et une présentation à la rentrée pour les nouveaux
- Entre le 2 et le 11 septembre, point avec les animateurs sur les enfants qui souhaitent changer de modules.
- 20 – 24 juin 2016 : présentation sur les modules de 2016 – 2017
- 27 juin – 1er juillet 2016 : semaine festive
- 4-5 juillet 2016 : activités libres

La mairie souhaite mettre en place des cartes de sorties qui seront diffusées en fin d'année avec mention des autorisations de sorties à 16h30 ou 17h30 (donnés aux grandes sections également).

Aperçu du retour des enfants : beaucoup de surprises positives

Evaluation des adultes (parents et encadrants) : plus d'insatisfaction

Les retours sont vraiment différents ente les deux catégories

Communication

Le dossier d'inscription sera sur le site de la mairie – flyer, affichage dans les écoles

Intervention ATSEM et animateurs référents aux réunions de rentrée en maternelle

Elémentaires : modalités à travailler

Inscriptions administratives

Dossier distribué en début de semaine prochaine pour le périscolaire (sans le contenu des modules)
Notice à finaliser avec quelques modifications
Mise à disposition sur les accueils périscolaires, les guichets mairie et sur le site internet
Dossiers comparables à ceux de l'année dernière
Les parents doivent faire la démarche d'aller récupérer les dossiers.
Panneaux lumineux, sms et flyer dans les carnets
(Dossiers par courrier pour la rentrée des petites sections)
Retour souhaité pour le 10 juillet 2015.

- Un récépissé va être renvoyé avant le 1er septembre – si les parents ne l'ont pas reçu, c'est qu'il y a un problème

Pas de modification de tarifs pour les sorties à 16h30
La garderie du mercredi sera maintenant facturée
Augmentation générale des tarifs entre 4 et 6 %

Mise en place de cartes électroniques pour les enfants pour les années futures ?

Points divers

Enquête auprès des directeurs d'établissement - M Bouhours

Questions ouvertes uniquement

- Quelles sont les conséquences de la réforme sur les élèves et leur capacité d'apprentissage ?

3 écoles ont répondu que cela était difficilement quantifiable

Pas de changement notable

2 écoles ont signalé une meilleure concentration le matin et même parfois l'après midi

Les enseignants constatent des difficultés de concentration en fin de semaine

Enerverment certains jours surtout en fin de semaine

Différences d'une école à l'autre

- Quelle est la place réservée aux apprentissages du mercredi matin ?

Le mercredi matin permet globalement d'avoir une matinée supplémentaire propice aux apprentissages

Organisation identique aux autres matinées

- Quelle est la place réservée aux apprentissages de l'après-midi ?

Très variable d'une classe à l'autre

Certaines classes : fondamentaux le matin

Les contraintes de l'emploi du temps sont plus nombreuses avec une après-midi plus courte

Activités physiques et sportives, d'arts plutôt l'après midi

Les après-midi laissent peu de temps pour apprentissage à la maternelle à cause de la sieste

Difficulté sur organisation des sorties qui dépassent le temps scolaire

- Quel est l'impact sur les relations avec les familles et le personnel ?

Amélioration avec le périscolaire unanime

Pas ou peu d'incidence sur les relations avec les familles

Mais beaucoup d'interrogation sur les tps périscolaires

Les parents ont plus de difficultés à rencontrer les enseignants, du coup les rencontres se font le matin ou le mercredi en fin de matinée

Les enseignants et les parents se voient globalement moins

- Quel est l'impact sur les enseignants et leurs pratiques professionnelles ?

Modification sur leur organisation de classe

Nouvelle organisation mise en place

Certains enseignants ont eu du mal à s'adapter aux nouveaux rythmes et ont l'impression de ne jamais s'arrêter

Certains ont plus de temps pour préparer leur classe car ils finissent plus tôt

- Quels sont les avantages perçus ?

Matinée supplémentaire

Meilleure prise en compte des rythmes chrono biologiques

Après midi plus agréables

Est-ce que les récréations sont utiles maintenant ?

- Quels sont les points négatifs ?

Les enseignants constatent que les élèves passent plus de temps en collectivités notamment en maternelles

Manque de temps l'après-midi pour les PS

Absences le mercredi matin en maternelle (souvent les mêmes enfants)

- Quelles sont les évolutions pour l'avenir à court ou moyen terme ?

Paul Bert : créer des espaces mieux adaptés pour le scolaire et le périscolaire

2 écoles demandent le samedi matin

2 écoles demandent d'égaliser les 5 jours avec une fin de journée plus courte (sortie à 15 h par exemple)

Propositions : allonger la matinée dans 3 écoles et suppression de récréation l'après midi

Pause méridienne plus courte et pause méridienne plus longue

- Globalement

Reforme ni positive ni négative

Parfaite égalité entre ceux qui trouvent la réforme bien et ceux qui trouvent le contraire

Le contenu des modules présenté au mois de juin